

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs mes chères collègues,

La Ville de Lille soutient La Cimade. C'est en effet plus nécessaire que jamais, car La Cimade a constaté cette année une augmentation de 41% de personnes suivies en raison de difficulté de renouvellement de leur titre de séjour.

Stress, anxiété, rupture de parcours, précarité : renouveler son titre de séjour est devenu un cauchemar.

6 mois, 1 an, 2 ans : les délais de réponse sont de plus en plus longs.

Même si vous êtes mariés, si vos enfants sont français, que vous soyez locataire ou propriétaire, du jour au lendemain, à cause d'un bout de papier qui tarde à arriver alors que votre dossier est complet, vous pouvez perdre votre travail. Y compris sur des métiers en tension.

Alors que votre employeur a besoin de vous !

Cet été, 15 associations ont saisi la justice en raison des délais trop longs à la préfecture du Nord.

Trop c'est trop. Le Préfet de Région Bertrand Gaume lui-même le disait début 2024 : "C'est vrai que les délais sont trop longs". Mais le problème demeure.

Les étrangers sont les bienvenus en France, donnons-nous les moyens de les accueillir décemment.

Contrairement aux mensonges de l'extrême droite, ils nous apportent tellement. Nous demandons à ce que les étrangers dans leur démarche de renouvellement de titre de séjour soient traités avec respect et dignité de manière juste et égale. Dans la continuité du plan de lutte contre les discriminations, nous tenons à redire la nécessité que les étrangers soient traités avec respect et dignité, de manière juste et égale dans leur démarche de renouvellement de titre de séjour. Et nous demandons que la préfecture donne suite aux interpellations des étrangers qui demandent des réponses sur leur situation.

Nous demandons une augmentation des moyens pour les préfectures afin de tenir les délais.

Nous vous donnons rendez-vous jeudi prochain 18 décembre à 12h30 devant la préfecture avec les 15 associations pour créer une file d'attente symbolique hashtag #EtSiCetaitVous